

BILANS Professionnels

MAISON D'ARRET DE NICE

Rapport d'activité 2013



D. Costa- Chef de service Insertion Professionnelle

M. Henry- Directrice Secteur Insertion Logement Emploi

□ Le bilan professionnel réalisé auprès des détenus : ses objectifs, son contenu

Les actions de bilan professionnel proposées aux détenus de la Maison d'Arrêt de Nice ont plusieurs objectifs qui doivent permettre à l'Administration Pénitentiaire et au Service Public de l'Emploi de :

- Proposer, aux détenus demandeurs, des activités et des itinéraires de formation tenant compte des acquis, des potentialités et des opportunités offertes par l'environnement.
- D'établir des pronostics quant à la nature et à la durée des étapes de réalisation de projet.
- De valider, par des Contrats d'Insertion Professionnelle, les différentes étapes du parcours.
- D'établir éventuellement une recherche d'emploi structurée avec l'aide du correspondant PÔLE EMPLOI.
- De déceler des freins tels qu'ils nécessitent une mesure d'accompagnement préalable avant de pouvoir envisager une insertion professionnelle (santé, social, formation...).

Nos interventions se déroulent dans les locaux de la Maison d'arrêt de Nice, et nos intervenants sont par avance identifiés par le personnel de l'Administration Pénitentiaire. Ils doivent obéir à un protocole de sécurité à l'entrée et à la sortie de la Maison d'arrêt.

Pour des raisons de disponibilité de salles de travail à l'intérieur de la Maison d'arrêt, les dates des interventions sont fixées en début d'année. En effet, d'autres interventions pédagogiques sont également menées dans les mêmes locaux et ne peuvent pas être simultanées.

Une liste des détenus orientés nous est adressée par fax en moyenne 2 à 3 jours avant la réalisation des bilans. Le temps d'intervention de nos intervenants est spécifiquement réservé à la réalisation de ces bilans.

Des contraintes - liées à la sécurité et au lieu d'accueil - font que les déplacements de nos intervenants à l'intérieur de la Maison d'arrêt sont limités. Lorsque des femmes et des hommes nous sont simultanément orientés, les bilans doivent être réalisés dans le même temps et sur le même calendrier.

Les détenus participent aux sessions de bilan professionnel après sélection par le Service d'Insertion et de Probation de la maison d'arrêt par groupes dont l'effectif ne peut dépasser 10.

Une pédagogie alternant travail individualisé en groupe restreint et entretiens individuels, permettant la prise en compte très personnalisée des capacités, compétences, besoins et demandes de chacun est ainsi mise en œuvre. A l'approche professionnelle et

psychologique peuvent être associés les éléments liés à la santé, au logement, à l'environnement familial et social, aux relais extérieurs, etc.

Le déroulement d'une session de bilan :

Chaque session se déroule sur cinq demi-journées comportant plusieurs séquences :

- Information et présentation de l'Action par les consultants au groupe de détenus.
- Renseignement par les détenus de questionnaires Professionnels
- Entretiens Individuels:
 - Approche globale de la situation de la personne tant sur le plan professionnel (niveau de formation, expérience professionnelle, mobilité), qu'au niveau social (logement, contraintes familiales, santé) ou psychologique et comportemental.
 - Première approche des potentialités, compétences et freins.
 - Formulation du projet professionnel initial.
 - Evaluation de niveau permettant le choix le plus judicieux possible des épreuves d'évaluation proposées dans la phase suivante.
- Testing en groupe : passation de Tests capacitaires et de Niveau d'acquisition, de Profil de Personnalité adaptés à chaque individu. Des tests d'orientation professionnelle sont également proposés en adéquation avec le projet initial.
- Entretiens individuels de restitution et d'objectivation des éléments détectés au cours des Tests.
- Recherche documentaire et établissement du Projet d'Insertion Professionnelle ; à court, moyen et long terme, en cours de détention et à l'extérieur.
- Entretien individuel de synthèse et de formulation d'une proposition d'itinéraire d'insertion professionnelle.

L'action menée en intra, peut bien sûr être associée à un travail extérieur - contacts téléphoniques avec Pole Emploi, Mission locale Communautaire, organismes de formation, employeurs, MDPH, Services Sociaux, CLI, etc.

Les détenus lors de leur libération, peuvent nous contacter pour une aide à la mise en œuvre du projet professionnel retenu lors du bilan (liaison DDTE, Pôle emploi ou Mission Locale Communautaire, pour entrée en formation ou prestation d'aide à la recherche d'emploi).

Les données 2013 :

Tableau des effectifs par session : 59 bilans réalisés au 31.12.2013

Dont 3 bilans Femmes.

Pour 65 personnes orientées par le SPIP.

| | |
|-----------|---|
| Janvier | 2 |
| Février | 7 |
| Mars | 5 |
| Avril | 7 |
| Mai | 5 |
| Juin | 7 |
| Juillet | 6 |
| Septembre | 7 |
| Octobre | 6 |
| Novembre | 7 |

Tranches d'âges :

| Ages | Effectifs | Pourcentages N=59 |
|--------------------|-----------|----------------------|
| moins de 20 ans | 4 | 7% |
| 20 à 25 ans | 20 | 34% |
| 26 à 35 ans | 20 | 34% |
| 36 à 49 ans | 13 | 22% |
| 50 ans et plus | 2 | 3% |

Environ 75% de l'effectif a moins de 35 ans, 41% moins de 26.

Les situations familiales (déclarées) :

| Situations | Effectifs | Pourcentages |
|---------------------|-----------|--------------|
| Célibataires | 44 | 75% |
| Mariés | 5 | 8% |
| Divorcés ou séparés | 3 | 5% |
| Concubinage | 7 | 12% |
| Enfants à charge | 10 | 17% |

Les situations au regard du Logement :

| | | |
|-----------------------------|-----------|------------|
| Locataires | 12 | 20% |
| Hébergés | 40 | 68% |
| Propriétaires | 1 | 2% |
| Sans domicile Stable | 6 | 10% |

Dans l'ensemble, c'est plus de 70% de notre population qui se trouve en situation de précarité au regard du logement (cf Hébergés, SDS). A noter que cela peut être mis en lien, et donc pondéré, avec les critères d'âge (40% de jeunes de moins de 25 ans s'avérant probablement hébergés pour partie dans le cadre familial).

Les problèmes de Santé déclarés:

| Situation SANTE | Effectifs | |
|---|------------------|------------|
| Suivi Médical | 3 | |
| Addictions | 7 | |
| Handicap physique | 1 | |
| Problèmes psychologiques | 13 | 22% |
| A.A.H. / R.Q.T.H. | 1 | |
| Suivi S.M.P.R. (Service Médico Psychologique Régional) | 11 | 19% |

*Les niveaux décelés lors du testing : (N= 53)**

| NIVEAU Décelé | Effectif |
|--|-----------------|
| IV (niveau Bac Acquis) | 7 |
| V (Niveau CAP acquis) | 13 |
| V bis (fin de 3° ou CAP/BEP non acquis) | 14 |
| VI (fin de primaire) | 18 |
| Alpha (illettrisme) | 1 |

*Certains bilans n'ont pu être finalisés (transfert, extrait, refus divers).

On constate que 70% de la population « testée » ne relève pas du niveau minimal requis (V) en vue d'une formation, d'où les demandes de remise à niveau préalables (ou concomitantes).

Orientations exprimées et orientations retenues :

| <u><i>Orientations souhaitées</i></u> | <u><i>Effectifs- N=59</i></u> | <u><i>Pourcentages</i></u> |
|---------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Bâtiment | 21 | 36% |
| Restauration | 5 | 8% |
| Espaces Verts | 7 | 12% |
| Commerce | 5 | 8% |
| Transport | 3 | 5% |
| Nettoyage | 3 | 5% |
| Mécanique | 5 | 8% |
| Métallurgie | 2 | 3% |
| Divers (aide aux personnes...) | 5 | 8% |
| Pas d'idées précises | 3 | 5% |

| <u>Orientations retenues</u> | <u>Effectifs(59)</u> | <u>Pourcentages</u> |
|--|-----------------------------|----------------------------|
| Bâtiment | 12 | 20% |
| Nettoyage | 3 | |
| Transports | 2 | |
| Espaces verts | 5 | 8% |
| Hôtellerie/ Restauration | 3 | |
| Commerce/Grande distribution | 9 | 15% |
| Cariste/Manutentionnaire/Magasinier | 3 | |
| Métiers de bouche | 1 | |
| Métallurgie | 1 | |
| Total projets retenus | 39 | 66% |
| MESURES Prescrites | | |
| Alphabétisation | 1 | |
| Remises à niveau préalables | 13 | 22% |
| Accompagnement Pôle Emploi | 8 | |
| Formations AFPA validées | 8 (dont 1 VAE) | |
| Mission Locale (contrat d'apprentissage, formation...) | 9 | |
| Accompagnement PLIE | 5 | |
| Total des demandes de formation validées (PLIE, AFPA, PE, ML) | 44 | 75% |
| Recherches directes d'emploi (avec accompagnement PE, PLIE) | 9 | 15% |
| MDPH et/ou bilan de santé | 6 | |
| Plate-forme généraliste RSA | 2 | |
| Action d'Adaptation à la Vie Active AAVA / Chantier d'Insertion | 3 | |
| Chantier Extérieur | 2 | |
| Projets non validés | 18 | |
| Bilans non finalisés | 12 | |

***VAE : Validation des Acquis de l'Expérience.**

A noter que les mesures proposées peuvent se cumuler, un même détenu pouvant se voir proposer une remise à niveau en vue d'une formation, ainsi qu'un accompagnement spécifique type Mission Locale ou autres.

Analyse des résultats :

Le 1° constat porte sur l'écart que l'on peut constater entre les orientations souhaitées et les orientations validées. En effet, certaines demandes peuvent avoir une motivation quelque peu « opportuniste » en fonction des formations effectivement dispensées en détention. La – relative- forte demande concernant le BTP, voire les espaces verts pourrait en effet en dépendre. Les orientations validées sont quant à elles issues directement du travail de bilan qui propose à la personne une mise en adéquation de ses capacités et compétences avec ses souhaits, mais aussi avec ses besoins et les attendues du monde du travail... Les écarts constatés témoignent de l'écart toujours présent entre le « souhaité » et le « effectivement faisable », auxquels s'ajoute le « comment », cheminement qui constitue l'essence même de ce travail de bilan , le tout en tenant compte des difficultés et besoins individuels.

On notera tout de même que 23% des détenus reçus en bilan nécessitent une remise à niveau (consolidation des acquis de base) afin de pouvoir réaliser leur projet de formation dans de bonnes conditions.

Environ 75% ont besoin d'un accompagnement spécifique à la mise en place de leur projet (Pôle Emploi, PLIE, Mission locale pour contrat d'apprentissage ou de qualification...).

L'optimisation du lien avec le référent Pôle Emploi (relancé en cours d'année) devrait permettre la mise en place de parcours individuels plus affinés au bénéfice des personnes concernées, garantissant ainsi une expertise croisée à même de participer à concrétiser les parcours.

A noter également qu'environ 30% des détenus ne valident pas de projet professionnel précis lors du bilan. Néanmoins, un diagnostic est établi pour chacun et restitué au SPIP, de sorte que les 1° éléments recueillis en matière de niveau général, santé, souhaits d'orientation et sa faisabilité..., viennent étayer la construction des parcours d'insertion individuels.

La préconisation de mesure d'insertion professionnelle adaptée à la situation reste une alternative, le champ des possibles en matière d'insertion professionnelle demeurant vaste et nécessitant une expertise adaptée.

Un élément marquant en 2013 : la fin du marché Compétences CLES 2011-2013 :

Cette année, il fut notamment question d'un transfert de compétences entre l'Etat qui gère les actions de formation en faveur des personnes incarcérées, état représenté par la DIRECCT et doté des financements émanant du Fonds Social Européen, et la Région supposée reprendre

à sa charge l'action en 2014. La durée du Marché Public Compétences Clés arrivait dès lors à terme au 31/12/13, laissant entrevoir la passation entre l'Etat et la Région début 2014.

Finalement, fin 2013, c'est le lancement d'un nouveau Marché Public qui est advenu, la question du transfert vers la Région paraissant de ce fait, différée.

Nous nous sommes attelés à répondre à cet appel d'offre, pour lequel nous avons eu cette fois-ci, une fois n'est pas coutume, de la concurrence sur le Département. Cela a ainsi été l'occasion de revoir nos documents et modalités pédagogiques dans leur ensemble. Notre expérience de plus de vingt années sur cette action, le savoir-faire et la pédagogie ainsi développée, nous ont permis de remporter ce marché début 2014.

Conclusion :

Le bilan apparaît comme un positionnement « **diagnostic** », à un « **instant T** ».

Il est là pour faire l'état des lieux des souhaits professionnels des détenus, appréhender leurs intérêts, attentes, motivations, objectiver leur expérience professionnelle par la mise à plat de leurs compétences, qualités et connaissances, évaluer leur potentiel d'adaptation, d'apprentissage et de niveau scolaire, ainsi que quelques aptitudes spécifiques.

Nous conduisons notamment pour ceux qui n'ont pas d'idées professionnelles précises, un réel travail d'orientation (documents pédagogiques, mais aussi tests d'orientation professionnelle). Les détenus peuvent commencer à découvrir les emplois/métiers par la documentation (ROME, AFPA, Brochures Onisep) afin de se situer dans la réalité du marché du travail et surtout s'approprier leur demande face à la lecture des exigences requises pour les métiers.

Le but est la mise en place d'un projet le plus vraisemblable par rapport à leur parcours, que ce soit en termes d'accès direct à l'emploi ou en termes de formation.

Le bilan amène parfois à identifier une problématique sociale et/ou de santé bien plus prégnante qu'elle n'apparaissait à priori et différant de ce fait l'insertion professionnelle à court terme (accompagnement social ou MDPH préconisés, mais aussi projet non finalisé ou bilan inachevé, qui, au-delà du manque d'implication peut s'avérer en lien avec des difficultés personnelles et/ou avec des préoccupations immédiates freinant les projections et anticipations sollicitées par le bilan).

C'est pourquoi au-delà de la finalité directement opérationnelle du bilan, ce point effectué à un instant T permet d'affiner et d'optimiser la construction d'un parcours d'insertion. Le bilan apporte un éclairage spécifique permettant d'envisager des modalités d'insertion adaptées et individualisées, qu'elles soient à visée directement professionnelle, ou bien sociale, santé... à court, moyen ou plus long terme, aidant en cela à l'élaboration, au suivi, voire au réajustement des parcours individuels.

Les conditions d'exécution de l'action « intra-muros » nécessitent certes une adaptation évidente de la part des intervenants, mais le fait de l'incarcération qui fige le temps rend important pour les personnes concernées la possibilité ainsi offerte de se « projeter » vers le dehors. La visée « éducative » de l'action tend à renouer avec cet au dehors de façon adaptée, via le marché du travail et ses pré requis en matière de capacités et compétences demandées, visant à optimiser les chances de réinsertion de la façon la plus objectivée possible.